

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires du Domaine Lakefield

Le 30 mai 2009

- 1) L'assemblée est déclarée ouverte à 10h15, le quorum étant largement atteint. Yves Lévesque, président, souhaite la bienvenue et accueille les nouveaux membres. Il souligne la présence de madame LeGallou.
- 2) L'ordre du jour de l'assemblée est approuvée à l'unanimité après :
 - a) modification au point 9 : l'élection portera sur 3 membres du conseil d'administration, et non 2 : Blandine Piquet-Gauthier ayant décidé de ne pas terminer son mandat, pour des raisons personnelles ;
 - b) ajout de différents points au Varia : « Élections municipales », « concerts à Lakefield », « indication du nom des rues »
- 3) Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2008, est approuvé à l'unanimité. Son adoption est proposée par Gary Burns, secondé par Mr Fortin et Mme Mitchell.

Les varia sont traités préalablement :

- ◆ Élections municipales : Guy Marier ayant décidé de ne pas se représenter aux élections, Cécilia Gionet a accepté de le remplacer sur la liste du maire Scott Pearce. Cheryl Mitchell insiste sur la nécessité pour chacun d'aller voter aux prochaines élections municipales.
- ◆ Concerts à Lakefield : Il y aura des concerts pour la quatrième année à Lakefield : un groupe par mois de juin à septembre ; le prix des billets est de 20\$ pour un concert et de 60\$ pour les quatre concerts. Les billets sont disponibles au bureau municipal.
- ◆ Indication du nom des rues : Gaétan Henry a eu la visite des pompiers. Ceux-ci prétendent qu'à chaque appel, ils tournent en rond. il serait donc nécessaire d'indiquer le nom des rues et les numéros de chalets pour faciliter leur accès. Madame Le Gallou précise que les poteaux sont déjà faits mais sont dans le garage de la municipalité.

4) INTERVENTION DU MAIRE

Le maire, Scott Pierce, est accompagné de madame Agnès Grondin, conseillère en environnement à la MRC d'Argenteuil. Après avoir remercié l'assemblée de l'accueillir, il félicite l'APDL pour sa force et son implication au niveau municipal. Depuis 4 ans, Guy Marier était impliqué dans le conseil municipal et il a travaillé énormément pour Gore. sa générosité a permis de contribuer à la réfection de la salle communautaire (25 000\$), et son salaire (400\$ mois) était reversé pour des événements d'enfants.

Il fait part de quelques réalisations ou projets et se propose de répondre aux questions que l'APDL lui a posé (motos, castors, niveau des lacs, indications des rues, etc...)

- Scott a parlé plusieurs fois avec Cadus pour des projets dans le domaine :
 - Le maire aimerait faire des tennis dans le domaine, mais cela nécessiterait de donner accès à tout le monde. Cela créerait évidemment des problèmes avec un domaine privé.
 - Il aimerait éventuellement municipaliser nos chemins, qui sont privés mais non barrés. Cela prendrait l'accord de la majorité des propriétaires et une entente avec Cadus. Les chemins sont très facilement municipalisables, car il sont larges. En fait peu de monde va traverser ; mais tous les citoyens devront être consultés AVANT....
 - Il aimerait faire un belvédère dans la héronnière, et en faire une aire protégée.

- Les motos dans le pitt de sable : Scott a parlé souvent avec la SQ, avec Marie France Villemure. La SQ donne maintenant des amendes de 400\$. Donc il veut notre avis : soit on continue comme avant et on appelle la SQ au quotidien, soit on transforme le parc en parc à VTT ; on achète le pitt et on fait payer l'entrée assez cher. Une autre solution serait de trouver un autre pitt de sable ailleurs dans un endroit plus isolé qui serait payant. Cependant, on peut se demander si les VTT ne vont pas préférer continuer à aller là où c'est gratuit, même avec un risque de contravention. cela pourrait être un projet de la MRC. près de l'autoroute 50. Marie France Villemure, qui s'occupe du dossier rappelle à tous les membres, le numéro de téléphone de la SQ (450-310-4141). Elle demande qu'on l'appelle le plus souvent possible, et donner l'adresse « Gore Ouest et Braemar) . Elle précise également qu'elle reçoit un rapport des contraventions tous les 6 mois ; mais elle a fait la demande de les recevoir tous les mois.

- Les taxes : en 2008, Gore était la municipalité la moins taxée de la MRC . Cette année, elle est la deuxième moins taxée ; mais cela a permis plusieurs réalisations et projets :
 - ◆ la réfection de la salle communautaire
 - ◆ le CLD veut installer un magasin général avec poste d'essence. Scott Pearce cherche des investisseurs pour faire un système coopératif ; les citoyens seraient propriétaires du magasin.
 - ◆ Le budget obtenu par le biais du pacte rural a été pour la première fois réparti en tenant compte de la population saisonnière . Cela a permis d'obtenir 22 000\$ de plus et permettra 3 nouveaux projets pour cette année ou l'an prochain.
 - Créer un centre Éco-pêche avec ensemencement d'un ruisseau
 - Faire une aire protégée près du lac Beaty (en 2010), pour un camping sauvage (seulement pour des tentes) d'environ 30 places avec locations de canots et de kayaks, et éventuellement des pistes de ski de fond l'hiver,
 - Transformer le dépotoir en Éco-centre (huiles, peintures, matériel de construction) avec groupe d'échange pour les personnes dans le besoin

- Protection contre les feux : les pompiers sont très entraînés et un camion neuf a été acheté avec le montant des taxes. Les pompiers vont faire du porte à porte pour vérifier la présence d'extincteurs dans toutes les maisons, selon la nouvelle Loi municipale. La municipalité va vendre des extincteurs à moitié prix (42\$ au lieu de 80\$). Il y a nécessité de les faire remplir chaque année.

- Parc municipal : la municipalité a entretenu une patinoire l'hiver dernier, qui était la plus belle de la région ! Scott cherche des subventions pour être capable de lui mettre un toit, pour pouvoir y faire des événements.
- Protection des berges : Gore a organisé en 2007, une journée environnementale . Cette initiative a été transférée à la MRC.
- Scott travaille également à trouver des subventions pour les personnes qui n'ont pas les moyens de faire nettoyer leurs fosses septiques .
- Les castors : Le maire précise que c'est la responsabilité de la municipalité de protéger ses cours d'eau, et d'effectuer les travaux en cas de menaces. Agnès Grondin précise à plusieurs reprises, que personne d'autre que la municipalité n'a le droit de gérer le niveau des lacs ou de faire toute autre intervention dsur l'un des lacs de la propriété.

Gore a fait des études avec Horizons-Multiressources pour évaluer la menace représentée par les castors Ainsi certains travaux vont être faits, et le délai varie en fonction de l'évaluation d'urgence:

- ◆ un barrage en amont du lac Écho : l'urgence a été évaluée moyenne, donc il y a une surveillance. Cependant un cube Morency sera installé.
- ◆ En amont du lac Kenney : urgent, car il y a un risque d'inondation. Les travaux (cube Morency) devront être faits dans les deux prochaines semaines,
- ◆ un barrage en aval du lac Écho : pas évalué prioritaire.

Sur le lac Écho, les castors ont créé de gros dommages, et le trappage coûte très cher à l'APDL; À la municipalité, Don Pressé est trappeur, cependant il n'a pas le droit de trapper dans une propriété privée.

- Asphaltage des bords de route : Scott précise que cette année, l'asphaltage sera fait jusqu'au lac Sir John, en 2010, jusqu'à notre hôtel de ville et en 2011 plus loin.
- Identification des noms de rue et des adresses: cela est demandé au maire dans le but de faciliter la réponse des premiers répondants. Celui-ci en prend bonne note.
- Environnement :
 - ◆ Julien Beliveau fait part de son inquiétude à propos de l'envasement très rapide de la baie du lac Kenney depuis la transformation de la tourbière en petite marre. Agnès Grondin propose d'adhérer au réseau de surveillance volontaire des lacs « Bleu Laurentides » proposé par le CRE Laurentides (conseil régional d'environnement des Laurentides). Il peut y avoir des possibilités de subventions au niveau de la municipalité et de la MRC.
 - ◆ Quelles sont les meilleures pratiques pour la coupe forestière ? cela laisse des flaques d'eau qui ne sèchent jamais, ce qui crée des nids de larves et augmente la quantité de moustiques. on pourrait voir quoi faire avec la MRC.

Scott Pearce termine en précisant que les élections municipales auront lieu le 1er novembre. Il confirme que même résident saisonnier, on a le droit de voter et voter permet ensuite de pouvoir s'exprimer.

5) PRÉSENTATION DE MADAME LE GALLOU

- ◆ Il reste un grand potentiel de terrains à vendre. Donc pas question, à ce jour, de changer quoi que ce soit.
- ◆ il y aura une réunion Cadus en novembre pour modifier les règlements qui datent d'environ 25 ans, et parler des frais annuels. Beaucoup de propriétaires ne paient pas. Cette année, 91 propriétaires ont payé avant le 31 mars. Madame Le Gallou envoie alors une lettre de rappel, puis ce sera, un mois plus tard, une convocation aux petites créances.
- ◆ Elle pense à demander un rattachement du domaine à Lachute.
- ◆ elle rappelle la grande qualité du travail d'Yvon. Tout le monde présent est bien d'accord et Yves propose de lui envoyer une lettre de remerciement accompagnée d'un chèque.
- ◆ La porte Braemar restera fermée pour un meilleur contrôle des voleurs. D'ailleurs personne n'a le droit de passer sur le petit bout de chemin qui mène au portail.
- ◆ En suivi de l'AG de l'année dernière, Patrick Demars précise qu'on s'était entendu que toute modification au trajet des pistes devait être discuté avec les propriétaires. Or ce n'est pas ce qui s'est produit.

6) RAPPORT DU TRÉSORIER

Alain Giroux rapporte que en 2008, seulement 48 membres ont cotisé (60 en 2007). Les cotisations totales se sont élevées à 4320,00 \$.

Les dépenses s'élèvent à 5090 \$. Elles comprennent l'ensemencement des lacs, le trappage des castors, l'assurance de l'APDL, les frais de l'AGA.

Le déficit est donc de 770\$ pour cette année ; toutefois il reste au 30 avril, 7 876\$ dans la caisse de l'APDL.

Il est donc important de stimuler nos voisins à participer à l'APDL et à payer leur cotisation ; une proposition est faite par Julien Béliveau, secondé par Cheryl Mitchell et acceptée à l'unanimité. de relancer l'appel de cotisations par différentes façons (électronique, le Feuillu etc...)

7) RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ◆ Dix (10) castors ont été trappés cette année au lac Écho, ce qui a entraîné des coûts importants (100\$/castors). Une discussion sera faite lors de la rencontre avec le CRE Laurentides pour savoir comment faire de la prévention. En effet, les castors ont fait des dégâts importants au lac Écho et au lac Kenney.
- ◆ Communications avec les membres : le site Web a été mis à jour. L'on s'entend que toutes les communications se feront par voie électronique. Seule la convocation à l'AGA se fera avec des documents papier. Cependant, au début de l'automne, un document papier sera envoyé pour :

- faire une relance pour obtenir les adresses électroniques
- faire une relance de la cotisation
- parler des sentiers
- inviter au souper communautaire

Hugh Mitchell félicite le CA pour les communications actuelles

8) RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMITÉS

a) Pistes de ski de fond :

- Cette année, Yves Lévesque et Andrew Plank ont rencontré Cadus pour leur présenter les changements à apporter aux pistes puisque certains propriétaires refusent désormais de laisser passer les pistes dans leur propriété. Plusieurs changements ont été apportés. Yves a remis les cartes des pistes à jour et a mis la nouvelle carte sur le site. Félicitations !
- La journée de défrichage aura lieu cette année le 17 octobre. On recherche des volontaires, car l'an dernier, Yves et Andrew ont fait plus de 50% des travaux. De plus, il reste des travaux à faire au niveau de petits ponts pas assez larges ou pas assez solides, et des travaux devraient avoir lieu dès septembre. Plusieurs propositions sont avancées :
 - faire la journée plus tôt, mais il reste beaucoup de feuilles sur les arbustes, et on est très mouillé ;
 - pendre la responsabilité d'un tronçon de piste. pour cela, communiquer avec Andrew. En fait, il existe déjà des personnes qui ont accepté de prendre la responsabilité d'une piste, mais il faudrait être plus systématique.

b) Ensemencement des lacs.

Alain Giroux et Gaétan Henry, aidés de Guy Rémillard, se sont chargés de faire la commande à la pisciculture de Mont Tremblant. coût : 3513\$
 le comité exécutif va se pencher sur la question de l'identification des embarcations ; et un rappel est fait concernant la nécessité d'acheter un permis de pêche.
 La pêche est bonne, mais il est recommandé de ne pas prendre plus de 5 poissons par jour.
 Une suggestion est faite, mais non retenue, de créer un club de pêche, avec deux chaloupes.

c) Services communs

- ◆ Vidanges des fosses septiques : Blandine Fassier rappelle que les fosses septiques doivent, au minimum, être vidangées tous les deux ans pour les résidents à temps plein et tous les quatre ans, pour les autres. Elle va encore cette année, coordonner l'activité; Cependant, les propriétaires qui voudront faire vidanger leur fosse septique devront s'adresser directement à la compagnie Sani-Laurentides, pour fixer leur rendez-vous. une communication se fera ultérieurement à ce sujet.
- ◆ Ramonage des cheminées : un nettoyage annuel est recommandé. Julien Béliveau propose de coordonner à nouveau cette activité, mais tout se fera de façon électronique. julien@editionsaucarre.com

d) Activités sociales

Le repas à la cabane à sucre en 2008 a réuni 24 à 26 personnes. Ce fut une bien agréable soirée.

Un souper communautaire sera organisé à l'automne, tel que la tradition le veut.

e) Sécurité

Un sondage a été envoyé hier aux membres, pour se faire une idée des besoins dans ce domaine. le conseil propose de former un groupe chargé de la sécurité.

1ère recommandation : Mettre les vignettes sur nos véhicules et nos embarcations.

De plus, il est recommandé aux gens qui louent leurs chalets, de bien rappeler les règlements du domaine à leurs locataires.

8) ÉLECTION DE 3 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoît Robert, Guy Corcoran et Marie France Villemure se portent candidats aux 3 postes à pourvoir. Ils sont élus à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à midi trente.

Blandine Piquet-Gauthier, secrétaire